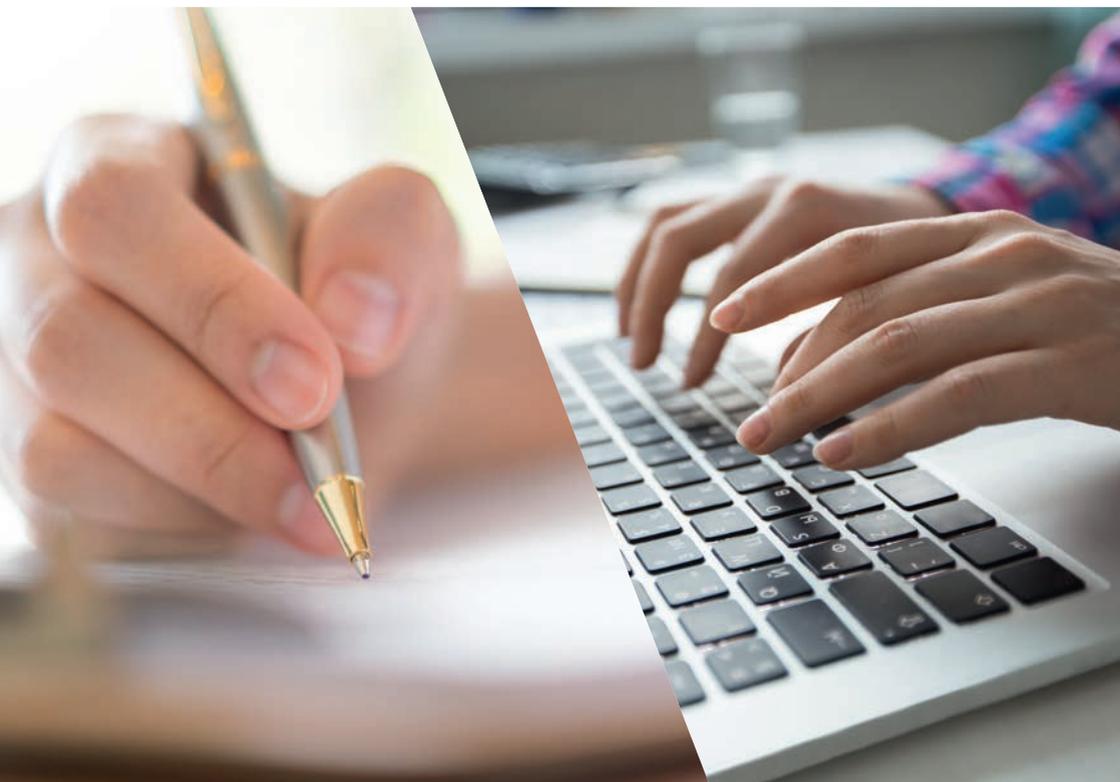


Les écrivains publics à Metz



Quel est le rôle d'un écrivain public ?

Établir un courrier, remplir un formulaire, faire valoir ses droits, répondre à un courrier, comprendre le fonctionnement d'une procédure, telles sont les missions d'un écrivain au service du public.

Les permanences des écrivains publics

L'Agora

Médiathèque, centre social
et espace numérique

- 4 rue Théodore de Gargan, Metz Nord La Patrotte

Permanences sur rendez-vous

- Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- 03 87 55 83 00
- ecrivain.public@acs-agera.fr

Pôle des Lauriers

Point Justice

- 3bis rue d'Anjou, Borny

Permanences sur rendez-vous

- Mardi et vendredi
de 9 h à 12 h
- 03 87 55 55 98
- poledeslauriers@mairie-metz.fr

À savoir

Ces permanences sont toutes
gratuites et confidentielles.

Centre d'Animation Sociale, Sportive et d'Insertion Solidaire

Permanences sur rendez-vous

- 03 87 75 59 10
- cassis.secretariat@gmail.com

- CASSIS
11 rue de Champagne, Borny
Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30

- Centre social du Petit Bois
5 rue du Dauphiné, Borny
Lundi et jeudi
de 9 h à 12 h

Association Franco-Asiatique

- 8 rue de Normandie, Borny

Permanences sur rendez-vous

- Mardi, jeudi, vendredi
de 14 h à 16 h
- 03 87 74 69 49
- afa.metz@gmail.com

Centre Social Pioche

Permanences sur rendez-vous

- 03 87 63 72 15
- stammy@live.fr
- Centre Social Pioche
13 rue Pioche, Sablon
Mardi de 14 h à 17 h
Mercredi et jeudi de 9 h à 12 h
- Local multipartenaires
21 rue des Marronniers, Vallières
Lundi de 14 h à 17 h
Mardi de 9 h à 12 h
Mercredi de 14 h à 17 h